

Cynthia ou la carrière contrariée : essai sur la condition sociale des poètes latins

Autor(en): **Berchem, Denis van**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica**

Band (Jahr): **5 (1948)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-7291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cynthia ou la carrière contrariée

Essai sur la condition sociale des poètes latins

Par Denis van Berchem

Autour de l'an 29 avant J.-C.¹, les boîtes des libraires romains s'enrichirent d'un nouveau recueil de vers. L'auteur, S. Propertius, n'était pas connu du grand public. Le titre grec du volume, *Monobiblos*, donnait à entendre qu'ayant exprimé une fois pour toutes son amour et son tourment, le poète, à peine révélé, ne songeait plus qu'à s'effacer dans le silence de l'oubli et de la mort². L'ouvrage se vendit, et le nom de Cynthia fut bientôt aussi populaire que ceux de Lesbie ou de Lycoris³. On n'avait pas encore entendu prononcer celui de Délie, et cette priorité du *Monobiblos* sur le premier livre de Tibulle, bientôt oubliée des contemporains eux-mêmes⁴, n'a guère retenu l'attention des critiques modernes, habitués à considérer l'œuvre des quatre élégiaques romains dans l'ordre où les a classés Ovide. Et cependant, pour nous qui, des quatre livres de Cornélius Gallus, n'avons retenu qu'un seul vers, le *Monobiblos* de Propertius se trouve être le premier recueil homogène d'élégies latines qui ait été conservé. A ce titre, il offre, nous semble-t-il, un intérêt particulier.

La plupart des poèmes qu'il contient ont trait à la liaison de Propertius avec Cynthia. Le poète y donne cours aux sentiments de félicité ou d'inquiétude, de tendresse ou d'amertume que lui inspire, au gré d'une humeur instable et d'un tempérament exigeant, une maîtresse tyrannique et coquette. S'il s'adresse à des amis, c'est pour les dissuader de se mettre en travers de son amour, ou pour leur donner les conseils que lui suggère une expérience durement acquise. C'est à l'un de ces amis, Tullus, que Propertius a fait l'hommage de son livre, en lui dédiant, en

¹ L'élégie II 31, qui relate la dédicace du temple d'Apollon Palatin, en octobre 28, donne pour le *Monobiblos* un *terminus ante quem*; le *terminus post quem* résulte de l'allusion de I 6 au proconsulat d'Asie de L. Volcacius Tullus, daté par une inscription de 30/29.

² C'est le titre donné au livre I par tous les manuscrits, sauf le *Neapolitanus*. Il figure chez Martial, *Epigr.* XIV 189. Pourquoi douter qu'il ait été imaginé par le poète lui-même? Il n'était concevable qu'aussi longtemps que l'œuvre de Propertius n'a compté qu'un seul livre. Et son sens est évident: à lui seul, il exprime le pessimisme du recueil. Dans sa concision, il traduit la même idée que le distique final de l'élégie 12:

Mi neque amare aliam neque ab hac desistere fas est:
Cynthia prima fuit, Cynthia finis erit.

³ Prop. II 24 sq.

⁴ Ov., *Trist.* IV 10, 53 sq. (parlant de Tibulle):

Successor fuit hic tibi, Galle; Propertius illi;
quartus ab his serie temporis ipse fui.

Le triomphe de Messalla, évoqué par Tibulle I 7, ne nous permet pas de faire remonter la publication du livre de Délie à une date antérieure à sa célébration, en octobre 27.

plus des élégies 6 et 14, le premier et le dernier poème du recueil, ou, si l'on veut, la préface et l'envoi.

Dans ces élégies, les souvenirs littéraires sont nombreux; une critique attentive les fait découvrir jusque dans le choix des situations. Ainsi du ravissant épisode où le poète, rentrant tard au logis, un peu gris, surprend sa maîtresse endormie et, s'émerveillant de sa beauté, appréhende de la réveiller: ce n'est que la mise en œuvre d'un thème connu, qui reparaît dans une épigramme grecque de l'Anthologie Palatine⁵. Cet appareil emprunté, auquel achoppent les interprètes modernes, fait douter parfois de la sincérité de l'amour de Propertius. L'incompréhension si souvent manifestée de nos jours à l'égard des auteurs anciens s'explique par les tendances opposées des deux époques. Epris d'individualisme, les modernes sont portés à juger de la sincérité d'une œuvre à l'originalité de la forme. Au contraire, les Anciens s'appliquaient à éliminer de leurs expériences ce qu'elles pouvaient avoir de trop personnel, pour donner à l'expression de leurs sentiments une valeur plus générale. Et c'est à cette obligatoire transposition que leur servaient les motifs, sans cesse repris et renouvelés, de la tradition littéraire. Si toutefois nous négligeons l'image non exempte de vanité que Propertius donnera de lui-même dans ses livres ultérieurs, si nous lisons attentivement celles des élégies du *Monobiblos* qui, pour être adressées à des amis de chair et d'os, sont les moins suspectes de convention, si enfin nous replaçons dans le cadre de la société romaine les renseignements d'ordre autobiographique qu'elles contiennent, nous découvrirons dans ce premier recueil de vers le témoignage de la réalité et de la profondeur de la crise morale que traversa Propertius, une fois parvenu à l'âge d'homme, et qui décida de son destin.

Tout d'abord la préface à Tullus:

1. «Cynthia, la première, m'a pris à son regard, pour mon malheur, moi qu'aucun désir n'avait encore atteint. Alors, ruinant mon assurance, l'Amour me fit baisser les yeux et, foulant ma tête à ses pieds, il pesa de tout son poids sur moi. J'en suis venu, à son école dégradante, à haïr les filles honnêtes et à vivre sans frein. Voilà toute une année déjà que cette passion me tient, et pourtant je dois souffrir d'avoir les dieux contre moi.

9. «Milanion a bien pu, Tullus, en ne reculant devant aucune épreuve, briser la résistance de la sauvage fille d'Iasos. Souvent, hors de lui, il errait dans les antres du Parthénus, il faisait sien le séjour des bêtes fauves. Et lorsque l'eut frappé la massue d'Hylée, sa blessure le fit gémir parmi les rochers de l'Arcadie. Ainsi réussit-il à vaincre la vierge rapide, si grand est en amour l'effet des prières et des bienfaits. Mais, dans mon cas, l'Amour est pauvre d'imagination et dépourvu de ressources; il ne retrouve même pas les chemins sur lesquels il en a dirigé tant d'autres.

⁵ Prop. II 3 et *Anth. Pal.* V 275.

19. «Oh vous qui prétendez faire descendre la lune, et qui vous occupez d'accomplir, sur vos autels magiques, les rites propitiatoires, changez les sentiments de ma maîtresse, vous en avez l'occasion, et faites que son visage soit plus pâle encore que le mien. Alors je consentirai à croire que vous êtes capables, par vos incantations de sorcières⁶, de détourner de leur cours et les astres et les fleuves.

27. «Et vous qui, bien tard, tentez de me faire revenir de mon égarement, amis, c'est à un cœur malade qu'il vous faut chercher remède. Je supporterai courageusement et le fer et les tourments du feu, si j'ai la liberté de dire ce que j'ai sur le cœur. Emmenez-moi, emmenez-moi sur les mers et dans les pays les plus reculés, où nulle femme ne retrouvera ma trace.

31. «Vous, demeurez, que le dieu a écoutés d'une oreille bienveillante, continues à jouir d'un amour serein et réciproque. C'est sur moi que Vénus s'acharne au long des nuits amères; pas un instant l'Amour ne me laisse en repos. Évitez, je vous le conseille, évitez ce mal; que chacun s'attache à l'objet de son amour, qu'il s'y tienne sans changement. Celui qui écoute mes conseils d'une oreille distraite, avec quelle douleur, hélas, il se rappellera un jour mes paroles.»

Properce est amoureux, mais d'un amour malheureux. Il n'espère plus en guérir et souhaite que son expérience, au moins, serve de leçon à ses semblables. Ainsi résumé, le contenu de l'élegie n'aurait rien d'insolite pour un poème destiné à introduire un recueil de vers érotiques. Ce qui, néanmoins, retient l'attention, c'est l'accent douloureux, le pessimisme du jeune auteur, qui ne trouve même pas un réconfort dans le sentiment de sa création poétique. Properce confesse être tombé si bas qu'il ne se plaît plus désormais qu'à la compagnie de femmes légères et de courtisanes (*castas odisse puellas*)⁷. Et Cynthia ne pouvant décidément passer pour une *casta puella*, nous sommes bien obligés d'admettre que ce sont les dérèglements de sa maîtresse qui ont causé sa chute. Le poète cherche si peu à donner le change sur sa misère, qu'il se qualifie lui-même de *lapsus*. Une condamnation aussi catégorique de l'objet de son amour comme de sa propre conduite est paradoxale et sans précédent dans la préface d'un livre écrit à la gloire d'une femme et de l'amour. Nous serions en droit de nous en étonner, si nous n'avions à tenir compte d'un fait important: c'est que l'élegie initiale du Monobiblos a double destinataire; d'une part, le lecteur anonyme, à qui elle tient lieu d'avant-propos; d'autre part, Tullus. C'est dans la mesure où nous parviendrons à dégager de la brume qui l'enveloppe la silhouette morale de cet ami de Properce que s'expliquera le ton désabusé du poète. Rejoignons-les donc l'un et l'autre au sein de la société où ils se sont rencontrés et liés.

⁶ *Cytaeines* (Hertzberg), de Cyta en Colchide, patrie de Médée, plutôt que *Cytinaeis*, de Cytina en Thessalie, conjecture que le rappel de III 24, 9-10 rendait bien séduisante. Cf. P. J. Enk, *Sex. Propertii elegiarum liber I (Monobiblos) cum prolegomenis etc.*, 2 vol. (Leyde 1946).

⁷ Vers 5, interprété depuis Lachmann comme II 24, 9, *quaerere viles*. Cf., outre le commentaire de Enk, celui de H. E. Butler et E. A. Barber, *The Elegies of Propertius* (Oxford 1933).

Ombrien, né probablement à Assise, Properce est fils de chevalier⁸. Il appartient par sa naissance à cette aristocratie municipale italienne où devaient se recruter en toujours plus grand nombre les cadres de la République finissante et du Haut-Empire. Bien qu'ayant perdu son père de bonne heure et subi des revers de fortune, il reçut, par les soins de sa mère, l'éducation traditionnelle qui préparait les fils de famille de ce temps aux diverses carrières que leur rang social leur ouvrait. La qualité de chevalier, pas plus que celle de sénateur, n'était théoriquement héréditaire. Toutefois, l'usage voulait que le fils de chevalier fît une carrière équestre, à moins que, franchissant le dernier échelon de la hiérarchie sociale, il ne devînt sénateur. Il avait donc le choix entre la vie d'homme d'affaires et le service de l'Etat, dans les emplois, civils ou militaires, réservés aux représentants de son ordre. Pour toutes ces activités, la formation de base était la même : une forte culture rhétorique et juridique, suivie d'un stage pratique, à Rome ou en province.

C'est pour acquérir cette formation que Properce fut envoyé, tout jeune, à Rome. Il dut s'y conformer au cycle habituel qui lui ferait prononcer, au forum, le moment venu, ses premières plaidoiries⁹. Mais ces années d'études étaient aussi, traditionnellement, des années de plaisir. Et les Romains les plus graves n'y voyaient pas d'inconvénient, aussi longtemps que les jeunes gens, observant une mesure dans leur dissipation, ne compromettaient pas les assises de leur fortune ou l'avenir de leur carrière¹⁰.

Le Monobiblos nous offre l'écho des premières années que Properce vécut dans la capitale. A côté de la maîtresse du poète, nous y distinguons les amis dont il partageait la vie et les divertissements. Ponticus, qui s'essaye à l'épopée, et Bassus, auquel on devra des iambes, compteront plus tard parmi les compagnons d'Ovide¹¹. Ce sont vraisemblablement, comme ce dernier, des chevaliers, tandis que Gallus et Tullus sont issus de l'ordre sénatorial. Gallus, si intimement lié avec Properce, qu'il faisait de lui le confident et le témoin de ses exploits amoureux, est un *nobilis*¹², tandis que Tullus apparaît, dans l'élégie 6, comme le neveu de L. Volcacijs Tullus, collègue d'Auguste au consulat de 33 et proconsul d'Asie en 30/29 av. J.-C.

L'amitié de Gallus semble avoir été surtout pour Properce celle d'un compagnon de parties de plaisir. Celle de Tullus dut avoir une signification plus profonde. Il n'est que de grouper les élégies exceptionnellement nombreuses qui lui sont adressées, pour voir le genre d'influence qu'il tentait d'exercer sur l'amant de Cynthia. Tullus était de ceux qui pensaient que l'attrait du plaisir ne devait pas détourner un jeune homme des voies qui mènent à l'aisance matérielle ou à la fortune poli-

⁸ Bien que la *bullā aurea* qu'il portait comme enfant (IV 1, 131) n'en soit pas une preuve péremptoire, la chose ne fait de doute pour personne. Voir les arguments énoncés par Enk, op. cit., t. I, p. 6 et par Boyancé, dans *Revue des études anciennes* 48 (1946), p. 202.

⁹ IV 1, 134.

¹⁰ On relira les pages bien connues de Cic., *Pro Caelio* 12, 28 et 18, 42.

¹¹ *Trist.* IV 10, 47 sq.

¹² I 5, 23 sq. On ne le confondra donc ni avec Cornélius Gallus, ni avec Aelius Gallus, les deux premiers préfets d'Egypte, qui étaient chevaliers.

tique. L'élégie 14 semble bien répondre à quelque exhortation de cette nature. Sur un ton de bravade, Propertius y développe le thème de la supériorité de l'amour sur la richesse et le luxe,

nam quis divitiis adverso gaudet Amore¹³.

Mais Tullus fit mieux que de donner à Propertius de bons conseils; il lui proposa de l'accompagner en Asie en mission officielle¹⁴. La coïncidence de ce voyage avec le proconsulat de L. Volcacijs Tullus, oncle du premier, ne permet guère de douter qu'il se soit agi pour tous deux de servir dans la cohorte du gouverneur de la province¹⁵. C'était, en effet, dans la cohorte d'un haut dignitaire de la République que les jeunes gens se familiarisaient avec la pratique des affaires. Ce projet avait pour Propertius le double avantage de l'engager dans une carrière honorable et de l'obliger à quitter Rome et à rompre avec Cynthia.

Cette perspective, précisément, l'empêcha d'accepter. Sa réponse, qui fait l'objet de l'élégie 6, est parfaitement explicite. Il proteste de son amitié pour Tullus, qui le lui ferait suivre jusqu'aux extrémités du monde. Mais il ne peut se résoudre à mettre fin à sa liaison, et sacrifiera plutôt à Cynthia les ambitions de son jeune âge:

Tu patruī meritas conare anteire secures
 et vetera oblitis iura refer sociis:
 nam tua non aetas umquam cessavit amori,
 semper at armatae cura fuit patriae;
 et tibi non umquam nostros puer iste labores
 adferat et lacrimis omnia nota meis.
 Me sine quem semper voluit fortuna iacere
 hunc animam extremae reddere nequitiae.
 Multi longinquo periere in amore libenter,
 in quorum numero me quoque terra tegat.
 Non ego sum laudi, non natus idoneus armis:
 hanc me militiam fata subire volunt¹⁶.

¹³ I 14, 15; cf. Mimn., fr. I Bergk.

¹⁴ I 6, 34, *accepti pars eris imperii*.

¹⁵ L'objection de Domaszewski (Heidelberger Sitzungsberichte 1919, 2, p. 5), que Propertius n'eût pas usé de l'expression *patruī anteire secures* si Tullus avait été subordonné au proconsul, ne nous semble pas fondée. Le ton familier de l'élégie, autant que le lien de parenté existant entre les deux personnages, dépouillait l'image de toute signification désobligeante. L'inconvenance n'eût pas été moins grande, si la mission du jeune Tullus avait été indépendante. Il est du reste peu concevable que, si Auguste avait tenu à soustraire à l'autorité du gouverneur le soin de restaurer les sanctuaires provinciaux pillés par Antoine, ainsi que l'imagine Domaszewski, il en eût chargé le propre neveu du proconsul, ce qui n'aurait pas manqué de créer une situation délicate.

¹⁶ I 6, 19-30. La relation de cette élégie avec Tib. I 1 a fait l'objet d'un échange de vues entre F. Jacoby, dans Rhein. Museum 65 (1910) et R. Reitzenstein, dans Hermes 47 (1912). Pour l'interprétation de l'élégie tibullienne, on donnera sans doute raison à Reitzenstein. Mais il paraît difficile d'admettre, avec lui, qu'en écrivant les vers 53-58, Tibulle n'ait pas eu présents à l'esprit ceux de Propertius. Même antithèse, dans les deux élégies, et même choix, de la part du poète, mais deux attitudes foncièrement différentes. Il ne suffit

La métaphore qui fournit à Properce, dans ce passage, les deux termes d'une savante antithèse a certes un long passé littéraire¹⁷. Mais en retraçant l'histoire du thème classique de la *militia Veneris*, il faudrait mettre en lumière le sens nouveau dont il se charge sous la plume d'un jeune Romain comme Properce. Car l'activité à laquelle il se dérobe, ce n'est pas le métier des armes si décrié au temps des auteurs hellénistiques, c'est, au sens large, le service de l'Etat, soit le seul service susceptible d'assurer, selon la conception romaine, la gloire et la survie dans la mémoire des hommes. Or l'œuvre entière du poète atteste son goût pour les honneurs et son besoin de célébrité. En négligeant l'occasion qui lui était offerte de se faire valoir, il lui semblait ne plus devoir être, aux yeux de ses concitoyens, qu'un raté¹⁸. Le pessimisme de cette sixième élégie fait écho à celui de la préface.

Si Tullus a tenu tant de place dans le cœur de Properce, c'est que ses reproches rejoignaient ceux de sa conscience. Il était le principal de ces amis qui, d'après la première élégie, s'appliquaient à faire entendre au poète un langage raisonnable. C'est lui encore, sans doute, qu'il faut reconnaître dans l'interlocuteur anonyme de l'élégie 12 :

Quid mihi desidia non cessas fingere crimen¹⁹.

Et lorsque le poète, quelques années plus tard, mettant un point final à une liaison orageuse, écrira l'élégie III, 24, reprenant les termes mêmes qui figurent dans la préface du Monobiblos, il évoquera une dernière fois la vaine intervention des amis qui avaient partagé, à son égard, les espoirs déçus de ses proches²⁰.

Ainsi le sentiment qui prédomine dans le Monobiblos est-il celui d'un profond désenchantement. Mais, demandera-t-on, était-il justifié ? Properce ne pouvait-il se satisfaire d'être poète ? Il savait pourtant déjà que la poésie, en général, et même la poésie amoureuse, valait parfois à son auteur l'admiration et la gratitude du public²¹. A deux mille ans de distance, sa détermination ne nous paraît pas

pas, dans l'analyse d'un poème antique, d'identifier des thèmes rebattus et de les énumérer ; il importe aussi de voir dans quel esprit ils ont été mis en œuvre. La vie de Tibulle offre, avec celle de Properce, une singulière analogie. Chevalier comme Properce, il semble avoir été élevé comme lui par sa mère. Mais la nonchalance de son tempérament contraste avec le feu de Properce. Revenu dégoûté de la guerre, il aspire à une vie oisive et obscure. Et lorsqu'il écrit

Non ego laudari curo, mea Delia ; tecum
dum modo sim, quaeso segnis inersque vocer,

il prend avec intention le contrepied de Properce, dont les vers, fraîchement publiés, faisaient alors l'objet des conversations.

¹⁷ A. Spies, *Militat omnis amans* (Diss. Tübingen 1930).

¹⁸ Vers 25. *iacere*: Plaut., *Trin.* 664, *in occulto iacebis, cum te maxime clarum voles*. Cf. *Ov.*, *Fast.* I 217, etc.

¹⁹ I 12, 1. La *desidia* est avec l'*inertia*, la *nequitia*, la *segnitia*, un état propre à l'homme qui se dérobe à ses devoirs envers les siens et envers la cité. Cicéron (*Brut.* 2, 8) l'oppose à l'*otium moderatum et honestum*. On sait qu'Ovide, prenant lui aussi le contrepied de Properce, mais dans un autre sens que Tibulle, se fera gloire de sa *desidia* et de sa *nequitia* (*Am.* I 9, 31. II 1, 2 etc.).

²⁰ III 24, 9: *amici patrii*. Rappelons que l'élégie III 22 est, elle aussi, adressée à Tullus, qui paraît s'être attardé en Asie. L'éloge de l'Italie et de la vie matrimoniale qu'on y trouve s'accorde bien avec le caractère du personnage.

²¹ Voir l'élégie I 7 :

Tum me non humilem mirabere saepe poetam.

seulement honorable, mais aussi judicieuse : Tullus est oublié, alors que nous lisons encore Properce. Il va de soi, pour nous, qu'il devait être poète.

Les pages qui vont suivre feront voir qu'il n'en allait pas ainsi dans la Rome du Ier siècle av. J.-C. Un jeune homme, appartenant comme lui à l'un des deux ordres privilégiés de l'État, et sur lequel reposaient de hautes ambitions, ne pouvait sans scandale renoncer de propos délibéré à l'activité qui s'ouvrait à lui. Même de nos jours, un père fait habituellement grise mine au fils qui lui annonce son intention d'être romancier, peintre ou écrivain ; il doute de sa réussite et se préoccupe de son avenir matériel. Les Romains n'ignoraient pas ce souci²², mais leur principale objection procédait d'un préjugé social : passe-temps élégant, la poésie n'offrait pas, à leurs yeux, une carrière digne d'un fils de famille.

* * *

Si nous passons en revue les poètes latins, nous en découvrons, à l'époque républicaine, dans toutes les classes de la société. Mais, en y regardant de près, nous constaterons que les représentants des ordres supérieurs n'ont jamais été, ni voulu être, que des amateurs, tandis que les poètes professionnels, vivant de leur plume, se recrutent dans les couches les plus humbles. Cette observation n'est pas entièrement neuve²³. Ce qui, en revanche, mérite encore d'être mis en lumière c'est que la condition sociale des auteurs a déterminé, dans une large mesure, le caractère de leur production. Il suffit, pour s'en apercevoir, de reprendre les données biographiques accumulées sur leur compte par l'histoire littéraire.

Une convention commode, et qui n'est pas exempte de vérité, assigne pour point de départ à la littérature latine la représentation aux jeux romains de 240 des premiers drames de Livius Andronicus. Toutefois, ce ne fut vraisemblablement pas par là que ce Grec de Tarente avait commencé d'attirer l'attention. Esclave romanisé par l'affranchissement, il avait ouvert une école. Et comme l'explication des poètes servait alors de base à l'instruction, il s'était donné, en latin, l'indispensable instrument de travail en traduisant en vers saturniens l'Odyssee. Cet exploit devait le désigner au choix des édiles lorsque ceux-ci résolurent d'ajouter au programme habituel des jeux des représentations scéniques imitées des Grecs. Certains savants attribuent en outre à Livius Andronicus la composition du *carmen* chanté à Rome en 249, au cours d'une cérémonie propitiatoire ordonnée, selon un

²² On connaît les admonestations du père d'Ovide, *Trist.* IV 10, 21 :

Studium quid inutile temptas ?

Maeonides nullas ipse reliquit opes.

²³ Notre travail était achevé lorsque nous nous sommes aperçu que bon nombre des observations sur lesquelles nous allons étayer notre thèse figuraient déjà dans le mémoire de R. Till, *Die Anerkennung literarischen Schaffens in Rom*, dans *Neue Jahrbücher für antike und deutsche Bildung* 1940, p. 161 et suiv. Toutefois, faute d'avoir distingué la relation existant entre la condition sociale des poètes et le caractère de leur poésie, cet auteur a laissé échapper l'intérêt principal du sujet qu'il traitait.

rite nouveau, par les interprètes des livres sibyllins²⁴. Cette hypothèse, qui a été combattue, séduit du moins l'esprit en faisant du même homme le créateur, à Rome, des principaux genres poétiques: épique, dramatique et lyrique. Quoiqu'il en soit du dernier, ce qu'il importe de souligner ici, c'est l'aspect éminemment utilitaire de cette triple production. Il s'agissait, pour Livius et ses émules, de répondre d'une part aux besoins de l'enseignement, d'autre part aux exigences croissantes du culte public. Principal intéressé, l'Etat se préoccupa de consolider l'existence de ces écrivains professionnels dont il utilisait désormais les services. Par analogie avec le *collegium tibicinum*, qui existait de longue date, il créa, en l'honneur de Livius Andronicus, nous dit-on²⁵, un *collegium scribarum et histrionum*, qui tenait séance dans le temple de Minerve sur l'Aventin. Qu'il ait ainsi associé, dans une seule corporation, auteurs et acteurs ne saurait surprendre, puisque le même personnage cumulait souvent les deux rôles. Mais on se souvient que l'acteur était, dans l'opinion et par la loi, frappé d'infamie; la constitution du *collegium* montre à quel point le métier d'écrivain était alors dépourvu de prestige. En dépit des honneurs qui, par la suite, ont pu être rendus individuellement à des auteurs de talent, la poésie ne s'est jamais, sous la République, entièrement relevée de cette tare originelle²⁶.

Le Calabrais Ennius tint, comme Livius, une école. Il offre un second et très caractéristique exemple de ces artisans de poésie dont le métier se plie, indifféremment, aux genres les plus divers. Même, arrivé à Rome à l'époque où la haute société commence de subir l'attrait de l'hellénisme, il ajoute de nouvelles cordes à l'instrument. Il épouse les curiosités de ses protecteurs et flatte leur vanité. C'est une figure nouvelle à Rome que celle du poète qui accompagne un général à la guerre pour célébrer ses victoires. Cette domestication de la poésie, qui scandalise les esprits conservateurs²⁷, lui gagnera plus de faveur et d'intérêt, sans l'affranchir d'aucune des servitudes qui entravent encore son essor.

L'histoire du théâtre, qui se développe avec continuité sur près de deux siècles, éclaire mieux que tout autre l'origine sociale des auteurs et ses effets sur la nature de leur poésie. La tradition avait gardé le souvenir des difficultés matérielles

²⁴ L'hypothèse est de C. Cichorius, dans *Röm. Studien* (Leipzig 1922), p. 3; elle a été reprise et développée par K. Barwick, dans *Philologus* 88 (1930), p. 203 et par A. Klotz, dans *Livius und seine Vorgänger* (Leipzig 1941), p. 182; voir aussi M. Lenchantin, dans *Athenaeum* N. S. 14 (1936), p. 36. On sait que Tite Live (XXVII 37, 5 sqq.) attribue à Livius le *carmen* de 207; mais le même auteur semble ailleurs (XXXI 12, 10) tenir Livius pour l'auteur d'un *carmen* plus ancien. La tradition antique souffre de confusions entre deux chronologies différentes, celle de Varron, qui a généralement prévalu, et celle d'Accius qui retarde, par rapport à l'autre, de 43 ans.

²⁵ Festus, p. 333 M. Cf. Kornemann, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, s. v. *Collegium*, col. 397.

²⁶ Le remplacement de la notion de *merces* par celle d'*honorarium* a eu pour effet de relever la dignité de certains métiers, comme ceux de professeur ou d'écrivain. Il n'en reste pas moins que quiconque prétendait tirer de sa plume un profit matériel (*quaestus*) portait le poids du préjugé qui s'attachait aux *artes illiberales ac sordidae*. C'est dire que l'honorabilité du poète était fonction de sa condition et de son indépendance matérielle. Voir E. Cuq, dans Daremberg-Saglio, *Dict. des antiquités*, s. v. *Honorarium* et *Locatio operarum*; A. Bernard, *La rémunération des professions libérales en droit romain classique* (Paris 1936).

²⁷ Caton, d'après Cic., *Tusc.* I 1, 3 et Gell. XI 2, 5.

où Plaute s'était débattu et des métiers serviles qu'il avait exercés. Caecilius était un affranchi, Térence aussi, Accius, un fils d'affranchi. Et le fait qu'on ait dû quelques bonnes tragédies à un Jules César Strabon ne constitue même pas, à proprement parler, une exception: qu'on relise, en effet, chez Valère Maxime²⁸, le récit de l'anecdote qui méritait encore, cent ans plus tard, d'être rapportée, pour mesurer la distance établie par les contemporains entre ce haut personnage, amateur de théâtre, et la corporation des poètes de métier, qu'il honorait parfois d'une visite.

Ainsi tous ces poètes ont-ils dû composer un théâtre qui répondît aux vœux de leurs bailleurs de fonds. Les édiles qui payaient Plaute entendaient que ses pièces satisfissent le goût d'un public encore très populaire; de là, dans son œuvre, ces traits caractéristiques du tempérament italien: la farce, le mouvement scénique, l'imagination verbale, l'importance de la musique et du chant. On se plait, du reste, à imaginer ce qu'aurait donné un théâtre qui eût exploité avec suite cette veine-là. Mais les protecteurs de Térence n'y ont pas songé. Férés de comédie grecque, ils voulaient en retrouver en latin l'exact équivalent. Térence pouvait risquer des échecs à la scène, mais, en compensation, il lui fallait exprimer l'idéal littéraire de la toute puissante coterie qui le patronait²⁹. La croissante hellénisation du théâtre romain, qui en résulta, devait rapidement étouffer son jaillissement naturel.

Nævius est peut-être l'esprit le plus original de la tradition dramatique romaine. Créateur de la tragédie prétexte, il émaille ses pièces d'allusions à l'actualité. Avec lui, le théâtre tend à devenir une tribune politique. Mais l'hostilité de quelques-unes des grandes familles qu'il avait attaquées mit promptement fin à cet essai d'émancipation. On souhaiterait connaître mieux sa vie et surtout son origine. Sur un mot d'Aulu-Gelle, on l'a longtemps donné pour Campanien; une thèse récente a dénoncé la fragilité de cette affirmation³⁰. Il participa à la première guerre punique, mais nous ne savons si ce fut en qualité de légionnaire ou d'auxiliaire; dans le premier cas, il eût été citoyen de plein droit. Il serait important pour notre propos que l'auteur le plus indépendant du théâtre latin fût aussi le seul à être sorti d'une tribu romaine, mais il ne nous est pas possible d'en administrer la preuve.

La production de tous ces poètes a répondu, dans son ensemble, à des besoins

²⁸ III 7, 11: *Is (Accius) Iulio Caesari amplissimo et florentissimo viro in conlegium poetarum venienti numquam adsurrexit, non maiestatis eius immemor, sed quod in comparatione communium studiorum aliquanto se superiorem esse confideret. Quapropter insolentiae crimine caruit, quia ibi voluminum, non imaginum certamina exercebantur.*

²⁹ Les modernes ne sauront jamais exactement quelle a été la part des *homines nobiles* (Ad. 15) dans l'élaboration des pièces de Térence. Leur influence, qui seule importe, est indéniable. Ce qu'il convient de noter, c'est que le bruit de cette collaboration a trouvé d'autant plus facilement créance que des nobles comme Scipion et Laelius n'auraient pu alors, sans déchoir, publier sous leur nom des pièces dramatiques.

³⁰ Gell. I 24, 2, *epigramma Nævi plenum superbiae Campanae*. Cf. Th. De Graff, *Nævian Studies* (New York 1931), p. 40, et J. Marouzeau, dans *Revue des études latines* 10 (1932), p. 260. L'intervention des tribuns de la plèbe pour le faire sortir de prison (Gell. III 3, 15) est le meilleur argument en faveur de son origine romaine.

pratiques. Ils ont donné aux maîtres d'école des livres de lecture, aux organisateurs de jeux, ces pièces dramatiques qui ne pouvaient plus désormais manquer au programme. Payés à la tâche, ils ont appliqué leur génie à transplanter sur le sol romain quelques-unes des plus précieuses essences de la culture hellénique. On leur a fait parfois un mérite d'avoir été puiser leur inspiration chez les classiques grecs, plutôt que chez les auteurs plus récents³¹. Mais il faut voir qu'en cela, ils ne faisaient qu'obéir aux préceptes des professeurs d'Alexandrie. Aristophane de Byzance et Aristarque avaient dressé la liste des auteurs scolaires; on sait que la littérature contemporaine en était exclue, ainsi que les lyriques lesbiens, à cause de leur caractère érotique. Ils avaient aussi formulé des règles pour le théâtre et pour les hymnes religieux, règles nécessairement déduites de l'examen des classiques. Les premiers poètes latins n'ont fait qu'imiter les auteurs recommandés. Ils ont écrit des épopées à l'exemple d'Homère, des tragédies à la façon d'Euripide, des comédies à celle de Ménandre. Œuvre impersonnelle, où les vues propres à l'auteur ne se manifestent que par accident, œuvre d'artisans préoccupés le plus souvent de ne heurter ni le sentiment populaire, ni la susceptibilité des grands.

Dans cette revue de l'ancienne poésie latine, nous avons omis le nom de Lucilius. Cet auteur offre avec tous ceux qui précèdent le plus parfait contraste, tant par son rang que par la nature de ses vers. Dans ses trente livres de satires, il accumulait, sans grand souci de composition, des souvenirs personnels et faisait part de son sentiment sur l'actualité politique, sociale ou littéraire, raillant ses contemporains avec un mordant qui a conféré à la satire son principal caractère. Rien d'équivalent chez les Grecs. Qui donc est ce novateur ?

Sa biographie offre nombre de points obscurs. Nous savons cependant qu'il appartenait à une famille distinguée. Son frère, sénateur, fut le grand-père de Pompée. Lui-même servit comme *equus* dans la guerre de Numance et se lia avec Scipion et Laelius. Il ne se mêla pas activement à la politique, se bornant à exprimer ses opinions avec véhémence dans ses poèmes. Nous avons maint témoignage sur sa grande fortune. Il est évident que son œuvre a été pour lui tout autre chose qu'un gagne-pain. Lui-même la qualifie de *ludus ac sermones*³². Dans ses loisirs de grand-propriétaire, il composait par passe-temps, et avec une visible nonchalance. Horace, qui s'inspirera de sa manière, lui reproche toutefois sa prolixité et le tour négligé de sa poésie. Il suffisait à Lucilius de se retrouver dans ses vers: il était à l'abri de la critique et pouvait se passer de la faveur du public. Il est donc clair que l'originalité et jusqu'aux défauts de sa production s'expliquent par l'indépendance matérielle et politique que lui valait sa condition sociale.

Satura quidem tota nostra est, dit Quintilien. Dans le même passage, il avait traité de l'élégie en ces termes: *elegeia quoque Graecos provocamus*³³. Les quatre

³¹ Voir en particulier la préface de A. Rostagni, *La letteratura di Roma repubblicana ed Augustea* (Istituto di Studi Romani XXIV).

³² Vers 1039 (Marx). Le mot *satura* serait, étymologiquement, l'équivalent de *sermones*, d'après B. Snell, *Etrusco-Latina*, dans *Studi italiani di filologia classica* 17 (1940), p. 215.

³³ *Inst. orat.* X 1, 93; le *quoque* relie l'élégie à l'épopée.

élégiaques qu'il énumère, Tibulle, Propertius, Ovide et Gallus, furent, comme Lucilius, des chevaliers. Il semble donc qu'à Rome la poésie amoureuse ait été, comme l'invective, l'apanage d'un milieu social déterminé. Pour le vérifier, il convient de remonter à ses débuts.

Nous devons à Cicéron et à Aulu-Gelle de posséder quelques-unes des plus anciennes épigrammes érotiques qui aient été composées à Rome³⁴. Les thèmes n'en sont pas inédits; on y reconnaît entre autres des réminiscences de Callimaque et de Sappho³⁵. Mais, tout en s'appliquant à reproduire le vocabulaire, les images et jusqu'au raffinement de la poésie alexandrine, les auteurs latins expriment leurs propres sentiments et dévoilent un peu de leur intimité. La personnalité de Porcius Licinus et de Valerius Aedituus demeure insaisissable, en dépit des hypothèses avancées sur leur compte³⁶. Mais Q. Lutatius Catulus est un des hommes les plus en vue du monde romain: consul avec Marius en 102 et vainqueur des Cimbres en 101, orateur accompli, il nous est dépeint par Cicéron comme un des esprits les plus cultivés de son temps. Ainsi, vers la fin du II^e siècle, apparaît au sein de la haute société une poésie qui ne s'inspire plus de l'exemple des classiques grecs, mais de celui des poètes hellénistiques et contemporains, Callimaque, Théocrite, bientôt Méléagre, ainsi que des lyriques de Lesbos. Cette poésie est à l'exact opposé de la production antérieure parce que ses auteurs, écrivant pour leur seul plaisir, libérés de tout souci matériel et de tout règlement, ne jugeant pas inintéressant de se prendre eux-mêmes pour objet de leurs vers, vont tout naturellement emprunter leurs formules aux poètes dont l'esprit est le plus proche du leur et dont nous pouvons penser que, lisant et parlant indifféremment grec et latin, ils étaient nourris.

Cette intrusion dans la littérature de l'élément affectif et personnel, fût-ce sous la forme mineure de l'épigramme, devait nécessairement heurter un préjugé invétéré et choquer ceux qui pensaient qu'un Romain ne pouvait relâcher les plis de sa toge sans compromettre sa dignité. Cicéron ne déclarait-il pas que, quand il vivrait deux vies, il ne trouverait pas le temps de lire les poètes lyriques³⁷. La poésie amoureuse n'en continua pas moins d'être cultivée et son histoire est jalonnée des noms de quelques-uns des plus éminents sénateurs de la République qui ne dédaignèrent pas de s'y livrer³⁸. Il nous faut toutefois attendre la génération de Catulle, ou, comme l'aurait dit A. Thibaudet, la génération de «ceux qui avaient vingt ans lors de la conclusion du premier triumvirat», pour en découvrir le plein épanouissement. Ici, les noms se multiplient. On voudra bien observer qu'à l'exception du vénéré Valérius Caton, qui fut leur maître, tous ces auteurs appartiennent à l'un des deux ordres privilégiés de l'État, et qu'ils en assument les

³⁴ Cic., *de deor. nat.* I 28, 79; Gell. XIX 9, 10 sqq.

³⁵ Cf. Catulus, dans Gell., et Callimaque, *Anth. Pal.* XII 73; Valerius Aedituus, *ibid.*, et Sappho, 2 (Diehl).

³⁶ R. Büttner, *Porcius Licinus und der literarische Kreis des Q. Lutatius Catulus* (Leipzig 1893); cf. A. Rostagni, *op. cit.*

³⁷ Sen., *Epist.* 49, 5.

³⁸ Plin., *Epist.* V 3, 2 sqq.

obligations. Ce fut en particulier le cas de Licinius Calvus, promis à une belle carrière, si la mort ne l'avait enlevé prématurément, d'Helvius Cinna, qui était tribun du peuple lorsqu'il fut tué, de Cornificius, que nous pouvons suivre dans les diverses provinces qu'il administra, jusqu'aux luttes du second triumvirat, où il perdit la vie. Catulle lui-même ne fait pas exception. Il peut sembler paradoxal de ranger le poète de Vérone dans la catégorie des « amateurs ». Et pourtant, s'il s'est donné avec trop de fougue à ses plaisirs pour concevoir aucune ambition politique, quel but poursuivait-il en accompagnant en Bithynie, avec son ami Cinna, le propréteur Memmius, sinon d'accomplir le stage qui préluait obligatoirement à toute activité pratique³⁹? Tous ces jeunes gens appartiennent au même milieu social. Les plaintes qui leur échappent sur l'état de leur bourse ne doivent pas faire illusion⁴⁰. Il n'y a que les fils de famille qui puissent s'endetter impunément. Et tous ont eu garde de paraître prendre leur poésie trop au sérieux, usant, pour la qualifier, de mots tels que *ludus*, *nugae* ou *ineptiae*.

Cette désinvolture allait, heureusement, de pair avec un extrême souci de perfection. Formés à l'école sévère de Valérius Caton⁴¹, ils apportèrent une sorte de coquetterie non seulement à construire impeccablement des *versiculi* d'occasion, mais aussi à acclimater à Rome les divers types de poèmes pratiqués par leurs auteurs de prédilection, l'épithalame, l'épigramme, l'épigramme de Sappho, Callimaque ou Euphorion. Le sérieux qu'ils mirent à cet effort leur permit d'accomplir une révolution littéraire, sans laquelle les plus beaux vers de Virgile n'auraient jamais été écrits.

On aurait tort toutefois de se les représenter peinant tout au long de leurs journées sur leur écritoire. Le *μέγα βιβλίον, μέγα κακόν* de Callimaque répond sans doute à une exigence esthétique; mais c'est aussi une formule idéale pour des jeunes gens aussi dispersés que ceux parmi lesquels se recrutait la nouvelle

³⁹ Plusieurs allusions, dans son œuvre, à cette équipée et aux déceptions qu'elle lui valut. Voir aussi le poème 28, où nous découvrons, dans la cohorte d'un gouverneur d'Espagne, une paire d'amis symétrique à celle de Catulle et Cinna.

⁴⁰ Cat. 13, 8, *plenus sacculus est araneorum*. Le père de Catulle, chez qui descendait Jules César lorsqu'il s'arrêtait à Vérone (Suet., *Iul.* 73) devait être le principal notable de la ville et possédait à coup sûr le cens équestre. On trouvera chez Properce et chez Tibulle des réflexions analogues sur l'exiguité de leur fortune; c'est un thème obligé de la poésie alexandrine: Pasquali, *Orazio lirico* (Florence 1920), p. 720.

⁴¹ Il paraît avoir été, au moins momentanément, le maître à la mode: Suet., *Gramm.* 11. A son influence, il faut joindre celle des derniers représentants de la poésie hellénistique, comme Parthénius de Nicée.

⁴² Les poètes de cette école, comme Catulle et Calvus, ont été souvent qualifiés de *docti* par leurs contemporains ou par leurs successeurs. Jamais, sauf à basse époque, cette épithète n'a été accolée aux noms de Virgile ou d'Horace. Est-ce à dire que ces derniers ont passé pour moins érudits? Sûrement pas. L'explication de ce phénomène, qu'on vérifiera aisément grâce aux relevés du *Thesaurus*, est qu'aux yeux de la société romaine, la science était l'attribut normal de gens qui faisaient métier de poésie, tandis que, chez des nobles ou des chevaliers, elle apparaissait comme un ornement digne d'être signalé. Il en allait de même de ces *doctae puellae* que leur goût des lettres et des arts distinguait du commun des courtisanes, dans le monde frivole où nos poètes allaient chercher leur maîtresse. Prop. II 13, 11 sq.:

Me iuuet in gremio doctae legisse puellae
auribus et puris scripta probasse mea.

école. On cite volontiers, le plus sérieusement du monde, l'exemple de Cinna qui mit neuf ans à composer la *Smyrna*. Ne nous laissons pas prendre au badinage de Catulle. Ce petit poème pouvait renfermer beaucoup de science, il n'en a pas moins été écrit, à ses heures de loisir, par un citoyen très occupé⁴².

Cornélius Gallus était d'une dizaine d'années plus jeune que Catulle et ses amis. D'extraction modeste, il atteignit rapidement, à la faveur des guerres civiles, une position en vue. C'est lui qu'à la suite d'Ovide, nous considérons comme le créateur de l'élegie latine. On sait qu'à son sujet, deux thèses ont longtemps partagé les philologues. Les uns, inspirés par Leo⁴³, pensaient que Gallus avait trouvé le modèle de l'élegie dite subjective dans la poésie alexandrine; les autres, à l'exemple de Jacoby⁴⁴, y voyaient un développement original de l'épigramme gréco-latine. La récente mise au point de A. Day⁴⁵ nous dispense de reprendre tous les éléments d'un débat qui dure depuis plus de cinquante ans. Au cours de cette période, où, grâce aux trouvailles papyrologiques, on a vu se préciser, bribes après bribes, la physionomie de la poésie hellénistique, aucun document n'est venu confirmer l'existence, supposée par Leo, d'une élégie grecque comparable à celle des Romains. C'est toujours aux élégies narratives et mythologiques de Callimaque et de Philétas que se réfèrent, en de nombreux passages, Properce et Ovide. En démontrant la variété des sources de l'élegie latine, le philologue anglais nous met en garde contre tout excès de schématisme. Néanmoins, comme il serait peu conforme aux habitudes anciennes et, par suite, peu vraisemblable que Gallus ait créé de propos délibéré un type de poème nouveau, c'est bien, en définitive, du côté de l'épigramme qu'on ira chercher l'origine de l'élegie.

Nous voudrions faire valoir ici, à l'appui de cette opinion, deux arguments, dont le premier procède du thème général de notre étude, et dont le second nous est offert par l'élegie de l'examen de laquelle nous sommes partis. Observons tout d'abord que les quatre élégiaques appartiennent au même milieu social que la plupart des «néoteroi». C'est le milieu où nous avons vu naître et se développer une poésie personnelle et amoureuse. Properce avait si bien le sentiment de prolonger une tradition poétique, qu'il évoquait avec le nom de Gallus, ceux de Calvus et de Catulle, soulignant ainsi la permanence d'une seule et même inspiration⁴⁶. Toutefois, Catulle n'a jamais été considéré, à proprement parler, comme un élégiaque. C'est que, pour chanter Lesbie comme pour flageller ses ennemis, il a usé de toutes sortes de mètres. La nouveauté du recueil de Gallus aurait consisté à n'être composé que de distiques élégiaques⁴⁷. Cette différence de forme est probablement l'unique cause d'une classification dont nous avons hérité, comme de beaucoup d'autres, sans bien la comprendre.

⁴³ *Plautinische Forschungen* (Berlin 1895).

⁴⁴ *Zur Entstehung der römischen Elegie* dans *Rhein. Museum* 1905.

⁴⁵ *The Origins of Latin Love-Elegy* (Oxford 1938).

⁴⁶ II 25, 4. 34, 87 sqq.

⁴⁷ Rétrospectivement, l'existence de collections d'élégies peut avoir influé sur la composition, sûrement posthume, du recueil de Catulle, où nous trouvons les épigrammes en distiques arbitrairement séparées des autres épigrammes.

A la vraisemblance d'une continuité à la fois sociale et poétique, joignons maintenant l'indice que Propertius lui-même a consigné dans le *Monobiblos*. On se souvient des images singulières par lesquelles s'ouvre l'élégie-préface adressée à Tullus. Elles n'appartiennent pas en propre à Propertius, mais à Méléagre, chez qui elles occupent les deux premiers distiques d'une épigramme qui en compte trois⁴⁸. On s'est étonné d'un emprunt qui, ne retenant de l'original qu'une illustration, et dédaignant la pointe qui lui donne un sens, fait à première vue l'effet d'une adaptation laborieuse, dont le ton douloureux du poète latin, contrastant avec la frivolité du Gadarénien, accuse encore la lourdeur⁴⁹. Est-ce une maladresse, imputable à l'inexpérience d'un débutant ? La place éminente donnée par Propertius à cette quasi-citation de Méléagre suggère bien plutôt une intention que quelques exemples empruntés à des poètes contemporains vont nous permettre de déceler.

Pénétrés de l'importance d'une stricte distinction des genres, les poètes latins s'entendaient à définir, par leurs premiers vers, celui de l'œuvre qu'ils composaient. Souvent, lorsqu'ils ne citaient pas le nom de l'auteur grec dont ils invoquaient l'autorité et dans la lignée duquel ils se rangeaient, s'appliquaient-ils à reproduire tel passage caractéristique, aisément identifiable. Et le public averti, qui les entendait ou les lisait, reconnaissait aussitôt l'allusion, et s'instituait, en quelque sorte, juge d'une compétition poétique. C'est ainsi que Virgile, au début de la IIIe Eglogue, traduit mot pour mot le premier vers d'une Idylle de Théocrite⁵⁰. Le début de l'Énéide est calqué sur celui de l'Iliade⁵¹. De même Horace, en plusieurs de ses Odes, a-t-il commencé par répéter un vers d'Alcée ou d'Anacréon⁵².

Propertius n'a pas fait autre chose. Publiant le *Monobiblos*, il l'a mis sous le patronage, ou, si l'on veut, à l'enseigne de Méléagre. Conscient, au moins autant que ses critiques modernes, de l'effet de surprise que ne manqueraient pas de produire, dans son élégie dédicatoire, ces matériaux rapportés, il ne se souciait que d'en rendre la provenance plus visible. Cette référence à Méléagre est pour nous la meilleure preuve que Propertius ne distinguait pas alors l'élégie de l'épigramme. Confondant sa production avec les *nugae* des générations précédentes, il n'imaginait pas encore appartenir à cette catégorie nouvelle de poètes «élégiaques», dont Ovide devait plus tard, à l'usage des philologues futurs, établir rétrospectivement la liste et vanter les mérites.

* * *

⁴⁸ *Anth. Pal.* XII 101.

⁴⁹ M. Rothstein, *Die Elegien des Sextus Propertius*, t. I (2e éd. Berlin 1920), p. 461: Mit dem engen Anschluß an das Epigramm des Meleager in den beiden ersten Distichen des ersten von ihm veröffentlichten Buches muß Propertius einen besonderen Zweck verfolgt haben, den wir nicht mehr ermitteln können.

⁵⁰ Theocr. IV 1.

⁵¹ H. Fuchs, dans *Museum Helveticum* 4 (1947), p. 191 et n. 114; ce qui n'exclut pas du tout, selon nous, l'authenticité des quatre vers de transition par lesquels Virgile, soucieux de marquer à la fois la continuité et les contrastes de son inspiration créatrice, a voulu relier l'Énéide à ses œuvres antérieures.

⁵² Par exemple *Carm.* I 9. 18. 23. 27. 37.

Avec la première élégie du livre II, dédiée à Mécène, nous constatons que Properce a changé d'enseigne : à Méléagre, il a substitué Callimaque⁵³. Le ton du poète est aussi tout différent ; plus d'amertume, plus de douloureux regrets, mais un contentement, une sécurité fondée sur la certitude de la gloire à venir. Properce est désormais réconcilié avec lui-même. Que s'est-il passé ?

Ses interprètes modernes expliquent généralement ce changement de ton par la réussite du Monobiblos, qui aura valu à son auteur l'intérêt et les encouragements de Mécène, dont la maison lui est maintenant ouverte et auquel il adresse, ainsi qu'à Auguste, l'hommage de sa dévotion. Toutefois la lecture du premier livre laissait l'impression que les ambitions du jeune chevalier n'étaient pas exclusivement matérielles ni même littéraires. La fierté que respirent les livres suivants ne s'explique pas tant par un succès inespéré de librairie que par un phénomène plus général, dont Properce aura pris conscience à la faveur de ce succès.

Ce phénomène, c'est la place de choix reconnue au poète par la société augustéenne : résultat des efforts conjugués de quelques grands lettrés, pénétrés de la dignité d'un art susceptible d'exprimer l'idéal de leur génération, et des poètes eux-mêmes, qui ont su accorder leur voix à celle de la collectivité. On sait qu'il s'est traduit, dans le vocabulaire, par la réhabilitation du mot *vates*, appliqué au poète, dont il manifeste l'inspiration divine⁵⁴. C'est un titre dont chacun, désormais, peut s'honorer, quelque haut placé qu'il soit dans la hiérarchie sociale. La fièvre poétique travaille les familles les plus authentiquement romaines ; Horace s'amuse d'un engouement qui a eu raison des anciens préjugés :

Romae dulce diu fuit et sollemne reclusa
 mane domo vigilare, clienti promere iura,
 cautos nominibus rectis expendere nummos,
 maiores audire, minori dicere per quae
 crescere res posset, minui damnosa libido.
 Mutavit mentem populus levis et calet uno
 scribendi studio : pueri patresque severi
 fronde comas vincti cenant et carmina dictant⁵⁵.

Un Asinius Pollion, un Valgius Rufus n'ont pas cru déchoir en se mesurant, l'un dans le poésie dramatique, l'autre, semble-t-il, dans l'épopée, avec des profession-

⁵³ II 1, 40 : *angusto pectore Callimachus*.

⁵⁴ M. Runes, *Geschichte des Wortes vates*, dans Festschrift Kretschmer (1926), p. 202. Prenant l'expression à la lettre, Fr. Altheim, dans sa déjà classique *Römische Religionsgeschichte*, t. III (Berlin 1933), p. 67 et suiv., a prétendu démontrer historiquement le rôle prophétique joué par les principaux poètes du temps. On ne peut dire qu'il y soit parvenu ; les exemples qu'il invoque prêtent à discussion et les textes qu'il sollicite se retournent contre sa thèse. Ainsi lorsqu'Horace, *Epist.* II 1, 126 sqq., caractérise l'activité du poète, ce n'est pas du tout une « Führerrolle » qu'il lui prête, mais, très exactement, le rôle utilitaire (*utilis urbi*) et subalterne de Livius Andronicus et de ses successeurs : il compose des livres à l'usage de la jeunesse et des prières pour le culte public.

⁵⁵ *Epist.* II 1, 103-110.

nels comme Varius et Virgile⁵⁶. Et nul n'aurait plus songé à taxer Horace d'insolence parce qu'il associait les noms des uns et des autres dans une confraternelle égalité et leur décernait une même couronne⁵⁷.

Cette évolution faisait admirablement l'affaire de Propertius. Personne mieux que lui ne prit au sérieux ce rôle de *vates*, qui offrait à son ambition insatisfaite une compensation bienvenue. Le succès du *Monobiblos* lui permettait d'espérer, sur le plan littéraire, une célébrité que n'entacherait plus une conception surannée du métier de poète. Mais encore fallait-il qu'il trouvât à sa poésie de nouveaux titres de noblesse. Méléagre était un trop petit seigneur pour qu'il se réclamât plus longtemps de ses épigrammes. L'histoire de l'élegie grecque lui offrait l'exemple d'un poète qui, à l'égal des plus grands, avait reçu son inspiration d'Apollon et des Muses: c'était le Callimaque des *Origines* et de la *Réponse aux Telchines*. Peu importait que la matière de l'Alexandrin différât sensiblement de la sienne. Callimaque était, avec Philéas, le maître indiscuté du distique élégiaque, du *mollis versus*. C'est eux dont Propertius va relever les prétentions et imiter les attitudes,

Serta Philitaeis certet Romana corymbis
et Cyrenaeas urna ministret aquas⁵⁸.

Il est inutile de reproduire ici les nombreux vers dans lesquels Propertius use, pour définir sa poésie, de fictions ou d'images empruntées à Callimaque. Notons seulement qu'il se donne pour le premier représentant d'une nouvelle école⁵⁹. Gallus, avant lui, n'avait donc pas invoqué le patronage de Callimaque. Tibulle, qui ne cite nulle part le poète de Cyrène, ne paraît pas s'en soucier davantage. Seul Ovide, marchant sur les traces de Propertius, avec lequel il était lié d'amitié, multiplie les références aux deux auteurs hellénistiques⁶⁰. C'est l'artifice de cette filiation qui a jeté les philologues modernes dans les perplexités dont ils ont peine, aujourd'hui, à se dégager.

Les effets de l'adhésion de Propertius à l'autorité de Callimaque n'ont pas été immédiatement sensibles. Le poète a continué de chanter Cynthia. Mais, au fur et à mesure que s'éteint le sentiment qui la fit naître, sa poésie devient plus im-

⁵⁶ La didascalie du Thyeste, miraculeusement conservée, nous fait connaître le montant des honoraires reçus par Varius pour sa pièce. Honoraires et cadeaux (Hor., *Epist.* II 1, 245 sq.) permettaient alors aux poètes d'accumuler des fortunes considérables. Celle de Virgile s'élevait, à sa mort, à près de dix millions de sesterces (Suet.-Donat. 13). Horace, qui, dans le désordre qui suivit la mort de César, s'était élevé une première fois, tout fils d'affranchi qu'il était, au rang de chevalier, dut à la faveur d'Auguste de retrouver une seconde fois, avec l'anneau d'or (*Serm.* II 7, 53), une fortune au moins équivalente au cens équestre.

⁵⁷ *Serm.* I 10, 40 sqq.; cf. *ibid.* 81 sqq., l'énumération des critiques dont il recherche le suffrage.

⁵⁸ IV 6, 2 sq., dans le pompeux début de l'élegie sur l'Apollon d'Actium, inspiré par l'Hymne à Apollon de Callimaque.

⁵⁹ Au début de la première élégie du Livre III, où il se représente en triomphateur, entraînant dans le sillage de ses roues la foule envieuse de ses rivaux.

⁶⁰ Il est significatif que les élégies d'Ovide qui ouvrent chacun des deux premiers livres d'*Amores* offrent des réminiscences de Prop. II 1; cf. R. Neumann, *Qua ratione Ovidius in Amoribus scribendis Propertii elegiis usus sit* (Göttingen 1919).

personnelle et littéraire⁶¹. Le pittoresque se substitue progressivement à l'effusion ; le métier pallie les intermittences de la passion. C'est désormais à la vivacité de l'imagination, comme à l'éclat de certains vers, que l'élégie propertienne devra ses plus fortes séductions. Dans un visible effort pour élargir le champ de son inspiration et mettre son talent au service des idées chères à l'entourage d'Auguste, l'auteur fait une place toujours plus grande aux développements moraux et patriotiques. Il en vient enfin à concevoir le dessein dont la singulière élégie-préface du livre IV enregistre à la fois l'ampleur et le demi-échec : celui d'un recueil d'élégies exclusivement étiologiques, répondant au goût des contemporains pour l'histoire et les antiquités romaines, et qui fera de lui, Properce, pour les siècles à venir, le « Callimaque romain »⁶².

S'il est vrai qu'il faille reconnaître Properce dans le poète élégiaque dont Horace ridiculise la suffisance⁶³, comment s'étonner qu'une ambition si naïvement affichée ait excité l'ire de l'auteur des *Epîtres* ? La conscience qu'Horace avait des difficultés de son art faisait de lui l'ennemi de tout « amateurisme ». L'élégie ne pouvait que lui être suspecte, en raison même de son histoire. Nous avons montré le rôle du facteur social dans le développement de la poésie latine ; peut-être n'est-il pas étranger au jugement critique d'Horace. On admire à juste titre la simplicité avec laquelle le confident de Mécène parle de son origine :

Nunc ad me redeo libertino patre natum,
quem rodunt omnes libertino patre natum⁶⁴.

Il n'en reste pas moins que les préjugés de castes n'avaient pas entièrement désarmé et qu'il en a souffert. N'a-t-il pas écrit lui-même, à l'adresse d'un autre, ce vers dont le venin rejaillit curieusement sur son auteur :

fortuna non mutat genus⁶⁵.

On conçoit qu'il ait supporté impatiemment des succès littéraires où il pouvait soupçonner que la faveur mondaine avait secondé l'effort de l'artiste. Il avait manifestement une dent contre les poètes-chevaliers :

Qui nescit versus, tamen audet fingere. Quidni ?
liber et ingenuus, praesertim census equestrem
summam nummorum vitioque remotus ab omni⁶⁶.

⁶¹ Il vaut la peine de comparer à cet égard II 29 avec I 3. Les deux élégies ont presque même argument. Mais la première vise à nous donner de Cynthia endormie la vision qu'en eut le poète (v. 7) ; on la dira plus subjective, tandis que la seconde, qu'illustrerait maint *tableautin alexandrin*, fait du poète l'acteur d'une petite scène imaginaire, décrite du reste avec une exquise légèreté.

⁶² IV 1, 57-70.

⁶³ *Epist.* II, 2, 90-101. Déjà ancienne, l'hypothèse nous semble rallier, par sa vraisemblance, la grande majorité des philologues modernes.

⁶⁴ *Serm.* I 6, 45 sq.

⁶⁵ *Epod.* 4, 6.

⁶⁶ *A. P.* 382 sqq.

Cet état d'esprit est peut-être la meilleure explication, non seulement de l'antipathie que lui inspire Properce, mais aussi du silence si remarquable qu'il observe à l'égard des «néoteroi».

Constatons pour terminer que si l'avènement d'Auguste a coïncidé avec l'avènement du poète dans la société romaine, et si l'état d'équilibre ainsi créé a favorisé l'éclosion des chefs-d'œuvre, les conditions nouvelles ont aussi précipité la décadence de la poésie latine. Nobles et chevaliers vont désormais se disputer les lauriers poétiques; les satisfactions que la vie publique ne leur réserve plus, c'est avec leur plume qu'ils les voudront conquérir. On verra un ministre composer des tragédies, un consul dicter les nombreux chants d'une épopée. Le prince lui-même se mêlera à la compétition. Dans les auditoires où se font les réputations, quelles chances s'offriront encore aux talents que ne recommandent ni le nom, ni la fortune, ni de puissantes protections ? La convention mondaine faussera nécessairement le jeu de la critique et, soustraite à l'émulation des classes, la poésie latine se figera bientôt dans le formalisme de la haute société de l'Empire.